



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 mai 2019
Français
Original : anglais

Pouvoirs du représentant de l'Allemagne au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 15 mai 2019 indiquant que M. Christian Buck, Directeur régional pour le Proche et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, représentera son pays à la 8525^e séance du Conseil de sécurité, qui se tiendra le 15 mai 2019.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

